



**Bovins
Viande**
Collectif BioRéférences



LES EXPLOITATIONS EN VIANDE BOVINE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU MASSIF CENTRAL - RESULTATS CAMPAGNE 2018

Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :

Alexandre BANCAREL, APABA

Marie Line BARJOU, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Aurélien BILLON, Bio Bourgogne

Emmanuel DESILLES, Chambre d'agriculture de l'Allier

Philippe HALTER, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Aurélien GAIGE, Chambre d'agriculture de la Corrèze

Natacha LAGOUTTE, Chambre d'agriculture de la Creuse

Stéphane BRISSON, Chambre d'agriculture de la Loire

Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Christophe TROQUIER, INRA Clermont Ferrand Theix

Vincent VIGIER, Chambre d'agriculture du Cantal

Laurène de Nicolay, Chambre d'agriculture du Cher

Synthèse des données et rédaction :

Christèle PINEAU, Institut de l'élevage

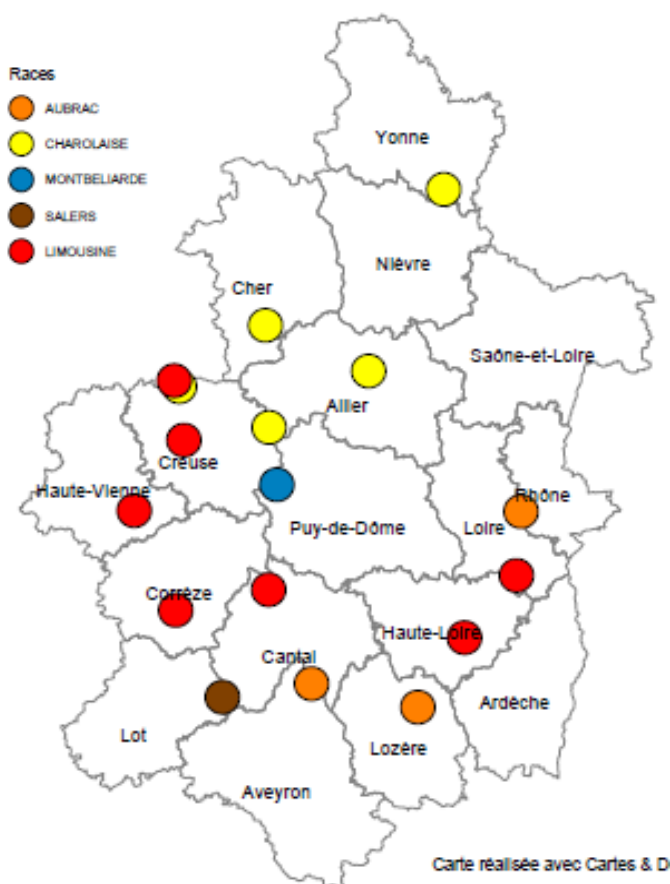
Juin 2020

1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif central a été constitué.

2. Les exploitations suivies dans le cadre du projet BioRéférences



Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2018 des **16** exploitations en bovins viande suivies dans le cadre du projet BioRéférences.

Ces suivis ont été réalisés par :

- les Chambres d'Agriculture (Allier, Cantal, Cher, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme),
- l'INRAE,
- l'Association Bio Bourgogne,
- l'Association de Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA),

Figure 1 : Localisation des exploitations bovines suivies par le collectif BioRéférences

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

L'enjeu majeur de ce suivi réside en une meilleure connaissance des exploitations qui engraisserent tout ou partie des mâles produits en agriculture biologique, car à ce jour, peu de références sont disponibles.

Ces exploitations sont réparties en trois groupes, en se servant du critère UGB/vêlage, qui permet de discriminer les élevages en fonction des orientations de productions choisies (veaux ou bœufs voire jeunes bovins (JB)) :

- **Groupe 1** : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage inférieur à 1,5. Elles produisent **principalement des veaux lourds ou des veaux sous la mère**. Ce groupe est constitué de **six** exploitations. Quatre exploitations élèvent des veaux sous la mère et deux des veaux lourds. Trois exploitations vendent des reproducteurs (génisses, vaches pleines, reproducteurs mâles). La vente directe est pratiquée au sein de trois exploitations, toutefois, l'une d'entre elles a fortement réduit cette diversification qui était trop gourmande en temps.
- **Groupe 2** : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage compris entre 1,5 et 1,8. **Trois** éleveurs constituent ce groupe un peu intermédiaire, ayant des **ventes diversifiées**. En effet, un éleveur produit des bœufs, des jeunes bovins (JB) et des veaux, un autre des JB avec des broutards et le dernier des veaux et des broutards. Les génisses sont soit finies soit vendues pour la reproduction. Deux exploitations sur les trois vendent en direct les femelles et les veaux.
- **Groupe 3** : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage supérieur à 1,8, produisant soit des **Jeunes Bovins (JB) ou des bœufs bio**. Au sein de ce groupe, toutes les exploitations élèvent des bœufs soit de 30-36 mois soit de moins de 30 mois. Deux exploitations continuent à produire des broutards. Une seule exploitation poursuit l'activité de vente directe.

Les résultats de deux élevages n'ont pas pu être pris en compte : pour le premier cas, faisant suite à un remplacement d'exploitation, le nouvel éleveur termine la phase de conversion de son élevage et, pour le second, les résultats économiques ne sont pas significatifs du fonctionnement réel de l'exploitation (suite à un problème familial).



Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif Central mais seulement celle de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes.

2.1 Structures des exploitations suivies

Neuf exploitations sur les 16 suivies sont sous forme sociétaire. 2,2 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne constituent le collectif de travail. Celui-ci varie de 1,2 à 3,5 UMO. Il s'agit pour l'essentiel de main-d'œuvre familiale. Sept exploitations font appel à de la main-d'œuvre salariée : trois pour un mi-temps et plus (>60 % du temps) et six à temps très partiel (0,2 et 0,3 UMO). Enfin, deux exploitations seulement ont recours à de la main-d'œuvre bénévole, mais de manière restreinte. Celle-ci ne dépasse pas 0,5 UMO.

Les sept autres exploitations sont en « individuel », avec un collectif main-d'œuvre généralement important, soit 1,3 unité de main-d'œuvre (UMO) en moyenne et varie de 1 à 2 UMO. Quatre exploitations ont recours à de la main-d'œuvre salariée : une avec un temps plein et les trois autres avec de l'emploi à temps partiel (0,2 à 0,5 UMO).

Les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 119 ha de SAU en moyenne avec, pour une seule d'entre elles, des estives (60 ha).

La surface fourragère principale représente plus de 89 % de la SAU. Elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe. Seules quatre exploitations ont des cultures fourragères (céréales immatures, maïs ensilage, luzerne) qui représentent de 4 à 10 % de la SFP.

Quatre exploitations ont un atelier de diversification : une première possède une petite safranière, une seconde réalise des travaux d'entreprise agricole, la troisième a un atelier avicole et la dernière, un atelier porcin à l'engraissement ainsi qu'une activité de gîte « accueil paysan ».

Tableau 1 : Structure des exploitations bovins viande

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Ventes diversifiées	Bœufs ou JB	Ensemble
Nombre d'exploitations	5	3	6	14
Main d'œuvre totale [UMO]	1,6	1,9	2,0	1,9
Main d'œuvre exploitante [UMO]	1,4	1,3	1,8	1,5
Main d'œuvre salariée [UMO]	0,2	0,4	0,3	0,3
Main d'œuvre atelier bovin viande [UMO]	1,4	1,3	1,4	1,4
Surface agricole utile [ha]	94	130	135	119
Surface fourragère principale [ha]	90	121	111	106
Surface en herbe [ha]	89	121	95	98
Grandes cultures [ha]	5	9	23	13
Cheptel total [UGB]	98	98	125	110
Nombre de vaches allaitantes	60	56	60	59
Nombre de vèlages	64	51	61	60
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	0,91	0,67	1,21	0,99
Kg de viande vive produite (kg)	26 260	25 880	35 850	30 290
Kg de viande vive produite/UMO (t/UMO)	18,7	19,9	25,6	21,6



Les exploitations font évoluer leurs ventes en fonction des opportunités ou contraintes fourragères : elles se spécialisent (veaux ou bœufs) ou au contraire diversifient leurs ventes. Ainsi, deux des trois exploitations qui vendent des produits diversifiés sont différentes de celles de 2017.

La moyenne des trois groupes cache une variabilité importante dans les structures des exploitations suivies :

- la SAU varie de 64 à 144 ha chez les producteurs de veaux, de 101 à 149 ha chez les producteurs diversifiés et enfin de 53 à 215 ha chez les producteurs de bœufs ;
- le cheptel total varie de 58 à 210 UGB chez les producteurs de veaux, de 75 à 139 UGB chez les producteurs diversifiés, et de 57 à 170 UGB chez ceux produisant des bœufs ;
- le nombre de vèlages varie de 41 à 111 chez les producteurs de veaux, de 30 à 70 chez les producteurs diversifiés et enfin de 33 à 101 vèlages chez les producteurs de bœufs ;
- et la production brute de viande vive/UMO varie de 13,3 à 20,4 t/UMO chez les producteurs de veaux, de 13,1 à 20,1 t/UMO chez les producteurs diversifiés, et enfin de 12,8 à 44,6 t/UMO chez les producteurs de bœufs.

La plupart des éleveurs ont le souhait d'avoir un contact direct avec le consommateur (vente sur les marchés ou à la ferme). En effet, plus de la moitié des éleveurs commercialisent en vente directe et ce, dans des proportions similaires au sein de chacun des groupes :

- **Groupe 1** : 3 exploitations sur 5 vendent en vente directe une partie de leurs animaux ;
- **Groupe 2** : 2 exploitations sur 3 commercialisent en vente directe ;
- **Groupe 3** : 1 exploitation sur 6 fait de la vente directe.

2.2. Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats techniques ainsi que les résultats moyens de la marge brute de l'atelier bovin viande.

Tableau 2 : Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

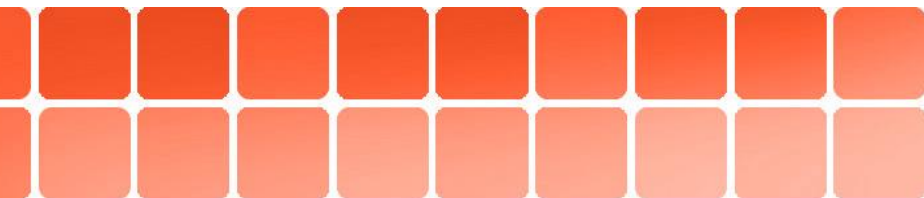
	Veaux sous la mère et veaux lourds	Ventes Diversifiés	Bœufs ou JB	Ensemble
Nombre d'exploitations	5	3	6	14
Nombre de vêlages	64	51	61	60
UGB/vêlage	1,5	1,8	2,1	1,8
Taux de gestation [%]	99	95	92	93
Taux de 1 ^{er} vêlage [%]	26	16	30	26
Taux de mortalité des veaux [%]	4,2	6,8	7,9	6,3
Productivité numérique [%]	96	81	90	90
Production de viande vive kg/UGB	268	264	286	276
Prix moyen du kilo vif vendu [€/kg]	3,59	3,74	3,11	3,41
Fourrages récoltés (t MS/UGB)	2,2	2,2	2,1	2,2
Fourrages consommés (t MS/UGB)	2,6	2,1	2,4	2,3
Quantité de concentrés/UGB	248	354	466	364
<i>Dont % concentrés autoconsommés</i>	<i>42 %</i>	<i>35 %</i>	<i>92 %</i>	<i>62%</i>
Produit brut Bovin viande hors aides (€/UGB)	1029	1 011	911	968
Charges opérationnelles Animales [€/UGB]	350	349	346	348
<i>dont charges d'alimentation concentrés+ achats de fourrages [€/UGB]</i>	<i>103</i>	<i>119</i>	<i>200</i>	<i>153</i>
<i>dont frais vétérinaires [€/UGB]</i>	<i>55</i>	<i>24</i>	<i>25</i>	<i>34</i>
<i>dont frais de reproduction [€/UGB]</i>	<i>15</i>	<i>2</i>	<i>5</i>	<i>8</i>
<i>dont achat de paille [€/UGB]</i>	<i>70</i>	<i>71</i>	<i>20</i>	<i>46</i>
<i>dont autres frais d'élevage [€/UGB]</i>	<i>107</i>	<i>133</i>	<i>97</i>	<i>107</i>
Charges opérationnelles SFP [€/ha SFP]	45	47	38	42
Marge brute atelier bovin viande [€/UMO]	39 060	36 595	54 280	45 055
Marge brute atelier bovin viande sans aides [€/UGB]	634	614	527	578
Marge brute atelier bovin viande avec aides [€/UGB]	862	776	777	807



Un des trois élevages en ventes diversifiées a choisi de très peu renouveler son cheptel (7% de renouvellement), ce qui explique la chute de ce pourcentage, en moyenne. Pour les deux autres élevages, le taux se situe à 20%.

A contrario, une exploitation en bœufs a choisi de diversifier les races allaitantes produites sur son exploitation en diminuant le cheptel charolais et en introduisant 8 génisses de 3 ans pleines de race Angus et un taureau Angus, en fin d'année 2018. Le taux de renouvellement est passé de 25 % en 2014 à 44 % en 2018. Sans cette exploitation, le taux de renouvellement de ce groupe se situerait à 27 %.

Le taux de mortalité se maintient en moyenne à 6,2 % entre 2014 et 2018. Ce dernier s'améliore de 1 point chez les producteurs de veaux et se dégrade de 0,6 point pour les deux autres groupes.



La quantité de fourrages récoltés, mesurant l'équilibre stocks/pâturage, s'échelonne de 1,6 à 3,7 t MS/UGB. Ces moyennes cachent là encore une forte variabilité puisque la part d'hectares récoltés en 1^{ère} coupe au sein des trois groupes se situe à 54 % pour les producteurs de veaux et les producteurs avec ventes diversifiées, et peut atteindre 66 % pour les producteurs de bœufs.

La sécheresse estivale démarrée dès début juillet dans le Nord et l'Est du Massif Central a conduit les éleveurs à distribuer une partie des fourrages récoltés et des concentrés pour pallier le manque d'herbe au pâturage. Des achats de fourrages et de concentrés ont été nécessaires pour certaines de ces exploitations : on note un achat de fourrages moyen de 0,4 t MS/UGB.

Quatre éleveurs de bœufs et un éleveur de veaux ont bénéficié d'aides sécheresse, dont le montant pouvait varier de 1 800 € à 7 070 €/exploitation.

La consommation de concentrés par UGB se situe en moyenne à 248 kg/UGB pour les producteurs de veaux, ce qui est très faible. Elle s'explique par la pratique des éleveurs du groupe qui essaient d'en distribuer le moins possible aux veaux afin de valoriser au maximum la qualité laitière de leurs vaches. Ainsi, trois éleveurs sur cinq distribuent moins de 76 kg de concentrés/UGB. Un seul éleveur n'achète que des minéraux.

La conduite la plus économe possible est aussi recherchée chez les producteurs de bœufs. Pour limiter les effets des sécheresses successives, les bœufs produits sont vendus en partie plus jeunes (entre 30 et 36 mois au lieu de 36 mois). Ainsi, les trois systèmes plus productifs – sur six au total dans ce groupe – sont passés en moyenne de 55 tonnes de viande vive produite en 2017 à 47 tonnes en 2018. Dans le même temps, ils ont réduit leur consommation de concentrés de 51 kg/UGB, la ramenant à 580 kg de concentrés/UGB.

En moyenne, pour ce groupe de six producteurs de bœufs, la consommation moyenne se situe à 466 kg/UGB. Cependant, à tonnage de viande vive équivalent entre 2014 et 2018, cette quantité de concentrés a augmenté de 100 kg/UGB.

92 % des concentrés distribués chez les producteurs de bœufs sont autoconsommés, contre 42 % et 35 % respectivement pour les producteurs de veaux et les diversifiés.

Le produit brut Bovin viande hors aide/UGB progresse, résultante d'une augmentation de la productivité pour les producteurs de veaux mais n'est pas suffisant pour compenser la hausse des charges opérationnelles. La Marge brute hors aides régresse de 39 €/UGB par rapport à 2017.

Il progresse chez les producteurs de bœufs en raison d'une légère baisse des UGB. On observe un maintien de la marge brute et un maintien chez les producteurs de bœufs.

Les prix de vente moyens ont été différenciés entre éleveurs vendant une partie de leur production en vente directe par rapport à ceux ne faisant pas de vente directe.

La vente directe s'avère gagnante économiquement si le prix de vente est supérieur à 4,5 €/kg de viande vive, soit 12,50 €/kg de viande nette commercialisable (cf figure 2). Il apparaît donc important de fixer la bonne valeur du prix de vente moyen lors de ces premières ventes car il devient difficile de l'ajuster par la suite.

De même, il faut veiller à calculer ses frais de transformation et de commercialisation pour que la marge reste satisfaisante (cf tableau 4).



Tableau 4 : Variation de la marge brute de l'atelier bovin viande (€/UGB) en fonction du prix moyen du kilo vendu (€/kg vv)

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

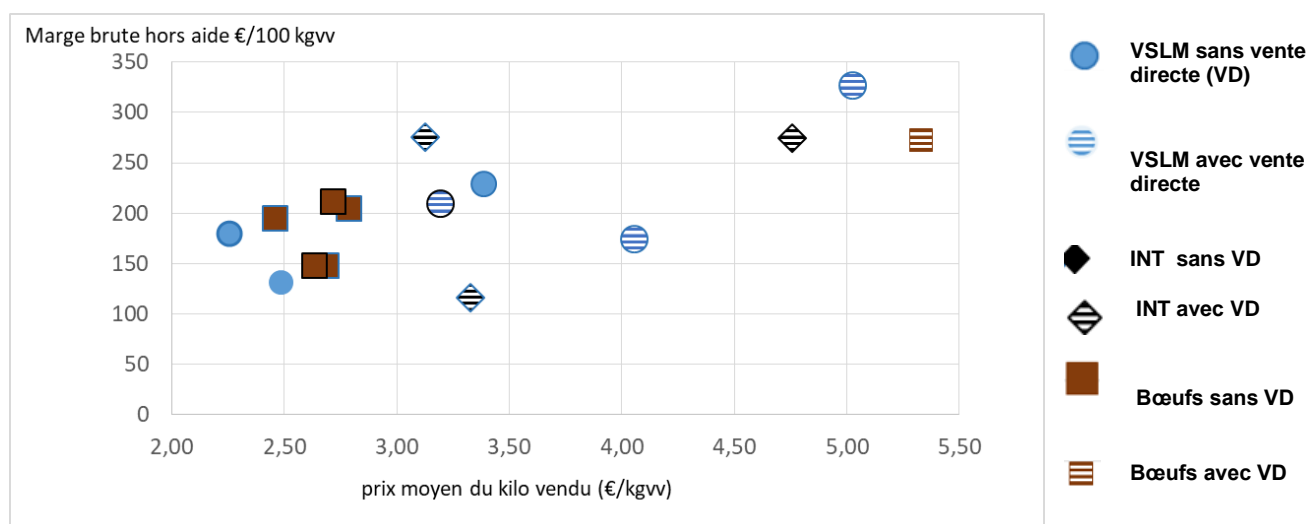
	Veaux sous la mère et veaux lourds	Ventes diversifiées	Bœufs ou JB	Ensemble
Nombre d'exploitations ne faisant pas de vente directe	2	1	5	8
Prix moyen du kilo vif vendu [€/kg]	2,83	*	2,66	2,79
Marge brute sans aides (€/UGB)	492	*	495	478
Nbre d'exploitations faisant de la vente directe	3	2	1	3
Prix moyen du kilo vif vendu avec vente directe	4,10	3,95	*	4,25
Frais liés à la vente directe [€/UGB]	103	111	*	169
Frais de transformation [€/UGB]	65	97	*	115
Frais de commercialisation [€/UGB]	37	13	*	54
Taxe hébergement, restauration [€/UGB]	1	0	*	5
Marge brute sans aides (€/UGB)	809	736	*	770

* : Chiffres non diffusables car une seule exploitation dans ces groupes.



Figure 2 : Variation de la marge brute de l'atelier (€/100 kgvv) en fonction du prix moyen du kilo vendu (€/kgvv)

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)



2.3- Résultats économiques de l'exploitation

Le tableau ci-dessous présente les résultats économiques globaux au niveau de l'exploitation. L'analyse des moyennes dans cette partie économique sur un petit nombre de fermes est particulièrement délicate, compte tenu de la présence dans les groupes d'exploitations de structures très diverses et de systèmes plus ou moins diversifiés au niveau des ventes.

Tableau 3 : Résultats économiques de l'exploitation

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Bœufs ou JB	Ensemble
<i>Nombre d'exploitations</i>	5	6	14
Produit brut total [€]	165 740	225 370	194 960
Produit brut total /UMO exploitant [€]	118 390	128 785	126 950
Produit atelier bovin viande [€]	100 680	114 140	106 150
en % du produit brut	61 %	51 %	54 %
Produits végétaux [€]	4 350	22 150	13 070
Aides totales [€]	60 510	71 690	66 930
Charges opérationnelles [€]	38 830	54 160	46 410
en % du produit brut	23 %	24 %	24 %
Charges de structure hors amortissements, et frais financiers [€]	53 390	76 730	67 080
en % du produit brut	32 %	34 %	34 %
Excédent brut d'exploitation avant salaire [€]	73 520	94 480	81 470
en % du produit brut	44 %	42 %	42 %
Excédent brut d'exploitation avant salaire /UMO exploitant [€]	52 514	53 990	53 050
Annuités + frais financiers court terme [€]	26 560	32 700	30 340
en % de l'excédent brut d'exploitation	33 %	35 %	37 %
Revenu disponible [€]	40 860	52 870	43 080
en % du produit brut	25 %	23 %	22 %
Revenu disponible /UMO exploitant [€]	28 510	30 210	28 050



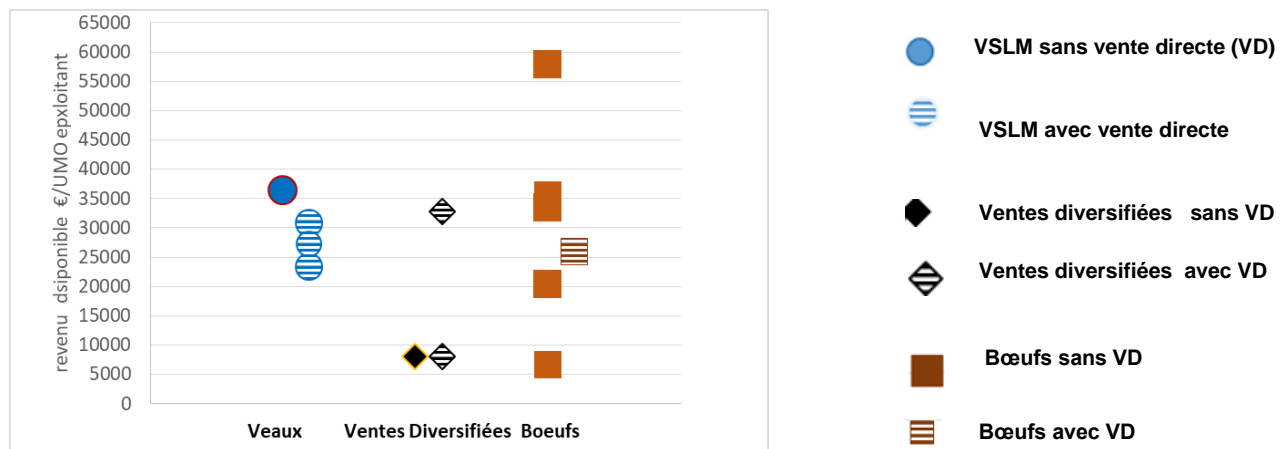
La figure 3 de répartition du revenu disponible illustre ce constat :

Chez les producteurs de veaux, la nette amélioration de la productivité animale tout en contenant les évolutions des charges d'élevage a permis d'améliorer le revenu disponible des exploitations, qui se situe en moyenne à 28 510 €. Les deux exploitations qui dépassent les 30 000 €/UMO exploitant sont celles qui sont les plus autonomes en matière de fourrages et les plus économes quant à leur utilisation de concentrés distribués, situation rendue possible par une excellente gestion du pâturage.

Concernant les producteurs de bœufs, le revenu disponible moyen perd 1000 €/UMO par rapport à 2017. Un éleveur tire cette moyenne vers le bas puisque son revenu disponible a chuté de plus de 9 000 € par rapport à 2017. Les raisons sont multiples : récemment installé, il est encore en phase d'accroissement du cheptel (+10 vêlages en plus /2017, soit 71 vêlages au total en 2018), le niveau d'annuités est élevé (+ de 29% /PB total). Fortement touché par la sécheresse, il a dû acheter des fourrages et a choisi d'augmenter la quantité de concentrés distribués pour maintenir les performances animales (+ 110 kg/UGB /2017), ce qui se traduit au total par une hausse de 33 €/UGB de ses charges opérationnelles, aide sécheresse de 45 €/UGB déduite.

A l'extrême, se situe un Gaec dont les pratiques ont été modifiées suite aux sécheresses à répétition, avec une augmentation de la SAU à cheptel constant : + 5 ha de cultures et 33 ha de SFP, permettant de ramener le chargement à 1,1 UGB /ha de SFP. La part de fauches précoces a augmenté de 10 % pour atteindre les 37 %, faisant ainsi augmenter les charges de mécanisation. Au final, le revenu disponible se situe à 57 710 €/UMO exploitant.

Figure 3 : Variabilité du revenu disponible par UMO exploitant
(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)



2.4- Coûts de production de l'atelier bovin viande

Le coût de production de l'atelier bovin viande des exploitations suivies dans le cadre du projet a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'élevage, en lien avec les Chambres d'agriculture et les contrôles laitiers. Toutes les charges sont rapportées aux 100 kg vifs, que le bovin soit vendu en filière longue ou en vente directe.

Les contours de l'atelier bovin viande incluent la production de viande, l'élevage des reproductrices, la production fourragère et la production de céréales autoconsommées par les bovins viande.

Les charges supplétives, notées (*) dans le tableau ci-dessous, sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

Pour les analyses collectives et l'élaboration de références, le coût du travail est par convention estimé à 2 SMIC brut par UMO.

Tableau 4 : Coût de production de l'atelier bovin viande [/ 100 kg vifs]

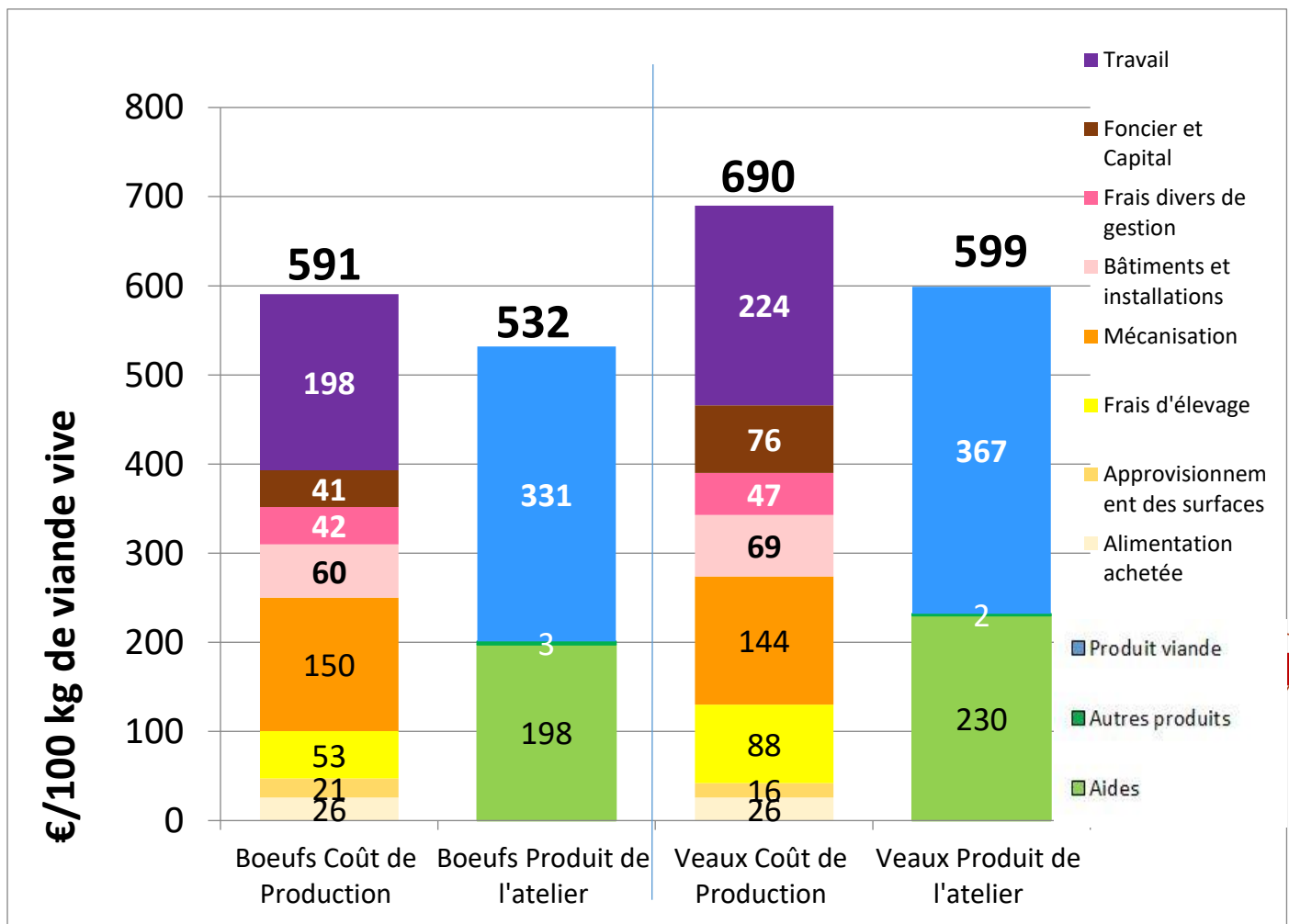
(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

		Veaux sous la mère et veaux lourds		Bœufs ou JB
<i>Nombre d'exploitations</i>		5		6
Productivité de la main-d'œuvre rémunérée [kgv/UMO]		16 523		26 024
CHARGES	Coût de l'alimentation [€/100 kg vif]	42		47
	dont alimentation achetée [€/100 kg vif]	26		26
	dont approvisionnement des surfaces [€/100 kg vif]	16		21
	Frais d'élevage (dont frais de transformation et commercialisation) [€/100 kg vif]	88		53
	Mécanisation [€/100 kg vif]	144		150
	Bâtiments et installations [€/100 kg vif]	69		60
	Frais divers de gestion [€/100 kg vif]	47		42
	Foncier et Capital (*) [€/100 kg vif]	76		41
	Salaires et Travail exploitant (*) [€/100 kg vif]	224		198
Coût de production de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]		690		591
PRODUITS	Produit viande [€/100 kg vif]	367		331
	Autres produits [€/100 kg vif]	2		3
	Aides [€/100 kg vif]	230		198
Produits de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]		599		532
Rémunération du travail yc main d'œuvre salariée permise par le produit [nombre de SMIC/UMO]		1,14		1,26
Nombre d'élevages à plus d'2 SMIC/UMO		0		2





Figure 4 : Coût de production moyen de l'atelier bovin viande [€/100 kg viande vive]
(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)



Pour les exploitations de veaux sous la mère, le coût de production est relativement élevé compte tenu du plus faible volume produit : 690 €/100 kg vifs produits (produire 100 kg vifs coûte 690 € en tenant compte des charges courantes, de l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, de la rémunération des capitaux propres, de la main d'œuvre et du foncier). Chez les producteurs de bœufs, produisant des animaux plus lourds, le coût de production est plus dilué et s'élève à 591 €/100 kilos vifs produits.

Pour les mêmes raisons, la charge liée au travail constitue une part plus importante du coût de production pour les producteurs de veaux sous la mère.

Pour tenir compte de la variabilité de la composition de la main d'œuvre dans les exploitations suivies (présence de main d'œuvre salariée ou non), la rémunération du travail permise par le produit indiqué ici correspond à la rémunération de toute la main d'œuvre, exploitante et salariée.

Pour les élevages de veaux sous la mère, la rémunération du travail permise par le produit de l'atelier bovin viande s'étend de 0,5 à 1,4 SMIC/UMO pour une moyenne de 1,1 SMIC/UMO.

Pour les producteurs de bœufs, cette rémunération permise par le produit de l'atelier s'étend de -0,8 à 4,5 SMIC/UMO pour une moyenne de 1,3 SMIC/UMO.

2.5 Analyse pluriannuelle

La centralisation de 5 années de suivi (2014-2018) permet une analyse pluriannuelle sur quelques critères. A échantillon constant, les résultats de 12 exploitations sont présentés, ainsi que ceux de quatre exploitations vendant des veaux et de quatre exploitations produisant des bœufs. En effet, sur la période concernée, des exploitations ont changé de systèmes en modifiant leurs ventes.

Tableau 5 : principaux résultats pluriannuels (2014 à 2018) pour un échantillon de 12 exploitations bovins viande

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

12 exploitations (échantillon constant)	2014	2015	2016	2017	2018
Main d'œuvre totale (UMO)	2	2	2	2	2
main d'œuvre exploitant	1,7	1,8	1,7	1,8	1,6
Surface Agricole utile (ha)	109	109	112	112	117
Surface fourragère principale (ha)	95	94	97	98	103
Surface en herbe (ha)	93	92	95	96	94
Nombre de vêlages	54	57	58	59	60
Nombre de vêlages/UMO	32	32	34	33	38
Nombre d'UGB	97	103	105	107	109
Kg vif de viande vive produit	26 850	29 720	28 550	30 520	30 050
Production de viande vive/UGB	281	290	268	281	276
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,04	1,1	1,1	1,1	1,1
TMS/UGB récoltées	2,4	2	1,9	1,9	2,1
TMS/UGB achetées	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
kg concentrés/UGB	321	352	336	349	354
Coût concentré €/kg vif	0,4	0,43	0,46	0,43	0,43
% concentrés auto produits	62	67	98	53	65
Produit brut Bovin viande hors aide €/UGB	949	980	965	971	1016
Charges opérationnelles bovin viande €/UGB	312	314	338	350	367
Marge brute bovin viande €/UGB	580	610	586	556	606
Charges de structure réduites/ha SAU	555	521	532	591	566
EBE av salaires/UMO exploitant	47007	46980	51606	48890	52671
% EBE avant salaires/PB	47	47	47	46	43
Solde disponible/UMO exploitant	31110	31560	33180	30150	30160
Tonnes de viande vive/UMO rémunérée	15547	16670	16 561	16 239	19 100
Coût de production €/100kg vv	650	590	707	682	653
dont travail (€/100 kgvv)	243	229	258	254	219
dont charges alimentation (€/100 kgvv)	44	38	46	52	45
dont frais d'élevage (€/kgvv)	70	64	85	73	73
dont mécanisation (€/100 kgvv)	128	118	145	140	150
Produits (€/100 kgv)	551	563	618	572	575
dont produit viande (€/100 kgvv)	340	342	350	335	351
dont aides (€/100 kgv)	206	217	252	227	221
Rémunération permise par le produit (Nbre de smic/UMO)	1,2	1,7	1,5	1,3	1,2
Nbre smic sup>2	1	6	6	3	2

Tableau 6 : Principaux résultats pluriannuels (2014 à 2018) pour un échantillon de 4 exploitations commercialisant majoritairement des veaux (sous la mère ou lourds)

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

4 exploitations (échantillon constant)	2014	2015	2016	2017	2018
Main d'œuvre totale (UMO)	1,3	1,4	1,3	1,4	1,4
main d'œuvre exploitant	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Surface Agricole utile (ha)	86	85	85	85	88
Surface fourragère principale (ha)	84	82	83	82	84
Surface en herbe (ha)	82	79	82	82	83
Nombre de vêlages	57	59	62	59	61
Nombre de vêlages/UMO	46	42	48	42	44
Nombre d'UGB	80	86	89	89	97
Kg vif de viande vive produit	20 1720	24 850	24250	23020	24310
Production de viande vive/UGB	255	297	272	259	276
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	0,92	1,01	1,03	1,04	1,08
TMS/UGB récoltées	2,6	1,8	2,0	2,1	2,1
TMS/UGB achetées	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
kg concentrés/UGB	238	288	262	194	223
Coût concentré €/kg vif	0,34	0,32	0,39	0,31	0,26
% concentrés auto produits	23	60	30	9	40
Produit brut Bovin viande hors aide €/UGB	927	987	962	911	933
Charges opérationnelles bovin viande €/UGB	281	307	373	359	349
Marge brute bovin viande €/UGB	580	610	539	480	536
Charges de structure réduites/ha SAU	521	505	545	574	559
EBE av salaires/UMO exploitant	49032	55 776	60032	45320	51016
% EBE avant salaires/PB	49	49	44	43	45
Solde disponible/UMO exploitant	32460	41 690	32520	25890	29420
Tonnes de viande vive/UMO rémunérée	14707	17717	17 401	15 708	17 366
Coût de production €/100kg vv	745	576	697	730	646
dont travail (€/100 kgvv)	257	202	217	234	216
dont charges alimentation (€/100 kgvv)	55	34	46	52	45
dont frais d'élevage (€/kgvv)	76	67	104	93	82
dont mécanisation (€/100 kgvv)	160	109	135	150	128
Produits (€/100 kgv)	628	559	625	600	564
dont produit viande (€/100 kgvv)	367	333	340	323	333
dont aides (€/100 kgv)	260	226	260	254	231
Rémunération permise par le produit (Nbre de smic/UMO)	1,0	1,8	1,4	0,9	1,2
Nbre smic sup>2	0	2	2	0	0

Tableau 7 : Principaux résultats pluriannuels (2014 à 2018) pour un échantillon de 4 exploitations commercialisant majoritairement des bœufs ou des jeunes bovins

(Source : projet BioRéférences, campagne 2018)

4 exploitations (échantillon constant)	2014	2015	2016	2017	2018
Main d'œuvre totale (UMO)	2,3	2,4	2,2	2,27	2,3
main d'œuvre exploitant	2	2,1	2,17	2,2	2,1
Surface Agricole utile (ha)	135	135	139	139	150
Surface fourragère principale (ha)	102	104	108	110	121
Surface en herbe (ha)	98	99	103	104	96
Nombre de vêlages	56	62	60	68	66
Nombre de vêlages/UMO	28	26	27	30	29
Nombre d'UGB	122	132	133	136	135
Kg vif de viande vive produit	34 750	40 860	36 710	41 880	37 110
Production de viande vive/UGB	287	302	260	307	272
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,23	1,32	1,3	1,3	1,2
TMS/UGB récoltées	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8
TMS/UGB achetées	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2
kg concentrés/UGB	361	437	424	464	444
Coût concentré €/kg vif	0,46	0,51	0,45	0,49	0,58
% concentrés auto produits	90	85	77	81	92
Produit brut Bovin viande hors aide €/UGB	839	880	876	965	975
Charges opérationnelles bovin viande €/UGB	323	306	327	333	384
Marge brute bovin viande €/UGB	466	551	506	593	553
Charges de structure réduites/ha SAU	603	560	554	664	628
EBE av salaires/UMO exploitant	41295	42952	47998	53478	50471
% EBE avant salaires/PB	42	44	47	46	43
Solde disponible/UMO exploitant	23070	23750	33260	35170	32370
Tonnes de viande vive/UMO rémunérée	15951	18440	18 017	20 212	19 237
Coût de production €/100kg vv	557	506	690	587	644
dont travail (€/100 kgvv)	221	223	297	245	228
dont charges alimentation (€/100 kgvv)	37	29	48	38	52
dont frais d'élevage (€/kgvv)	58	46	67	52	65
dont mécanisation (€/100 kgvv)	105	109	133	130	157
Produits (€/100 kgv)	446	460	570	508	583
dont produit viande (€/100 kgvv)	286	292	318	313	358
dont aides (€/100 kgv)	158	167	238	189	220
Rémunération permise par le produit (Nbre de smic/UMO)	1,14	1,69	1,8	2,0	1,5
Nbre smic sup>2	1	2	1	2	1

LEXIQUE

Charges opérationnelles : Sommes des charges variables, liées au volume annuel de l'activité (charges alimentaires, charges de surfaces, charges de transformation et commercialisation, frais d'élevage...)

Charges de structure : Ensemble des dépenses fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre (charges sociales et salariales, amortissements, entretien des bâtiments et matériels, assurances, EDF...)

Coût de production : Coût global de l'activité de l'atelier indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production ; il correspond à l'approche "comptable" des charges de l'atelier, et comprend trois types de charges : les charges courantes (dépenses de l'exercice ajustées des variations de stocks), l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, et des charges dites "supplétives". Celles-ci sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

Excédent Brut d'Exploitation [EBE] : Différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers

Marge brute bovin viande : Différence entre la valeur de la production de l'atelier bovin viande (produit brut de l'atelier) et ses charges opérationnelles

Prix de revient : Prix de vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les produits joints,

Produit brut : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production (vente de produits végétaux, vente de produits animaux, aides d'exploitation...)

Produit bovin viande : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier bovin viande (vente de veaux sous la mère, veaux lourds, broutards, jeunes bovins, bœufs, génisses viande, génisses reproductrices, vaches de réformes...)

Revenu disponible : Produits brut + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure – charges financières

Surface Agricole Utile [SAU] : Ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales

Surface Fourragère Principale [SFP] : Ensemble des surfaces fourragères

Unité Gros Bétail [UGB] : Unité qui correspond à l'ingestion de 4 750 kg MS de fourrages par an

Unité de Main d'Œuvre [UMO] : Unité qui correspond à une personne occupée à plein temps sur une exploitation



CONTACTS FILIERE BOVIN VIANDE

Pôle Agriculture Biologique Massif Central [Coordination générale du projet]

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35
63 370 Lempdes
Tél/fax : 04 73 98 69 56
@ : <https://pole-bio-massif-central.org/>
Contact : Aurélie BELLEIL
Mail : abelleil.polebio@gmail.com

Institut de l'Élevage

9 allée Pierre de Fermat
63 170 Aubière
Tél : 04 43 76 06 83
Contact : Christèle PINEAU
Mail : christèle.pineau@idele.fr

APABA

Carrefour de l'agriculture
12 026 Rodez Cedex 9
Tél / fax : 05 65 68 11 52
Contact : Alexandre BANCAREL
Mail : filiere@aveyron-bio.fr

Bio Bourgogne [ex-SEDARB]

19, avenue Pierre Larousse
BP 382
89006 Auxerre Cedex
Tél : 03 86 72 92 20
Contact : Baptiste CORNETTE
Mail : baptiste.cornette@biobourgogne.org

Chambre d'agriculture de l'Allier

60 cours Jean Jaurès
03 017 Moulins Cedex
Tél : 04 70 46 30 69
Contact : Emmanuel DESILLES
Mail : edesilles@allier.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Cantal

26 rue du 19^{ème} Régiment d'infanterie
15 002 Aurillac Cedex
Tél : 04 71 45 55 39
Contact : Vincent VIGIER
Mail : vincent.vigier@cantal.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Corrèze

Puy Pinçon – Av. Albert Schweitzer - BP 30
19 001 Tulle
Tél : 05 55 21 55 21 - 07 63 45 22 89
Contact : Aurélien GAIGÉ
Mail : aurelien.gaige@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Creuse

8 avenue d'Auvergne
23 011 Guéret Cedex
Tél : 05 55 61 50 35
Contact : Natacha LAGOUTTE
Mail : natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Loire

43 avenue Albert Raimond
42270 St-Priest-en-Jarez
Tél : 06 38 76 75 40
Contact : Stéphane BRISSON
Mail : stephane.brisson@loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

16 boulevard Bertrand
43 012 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 21 30
Contact : Philippe HALTER
Mail : phalter@haute-loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 Allée Pierre de Fermat - BP 70007
63 171 Aubière cedex
Tel : 04 73 44 45 46
Contact : Marie-Claire PAILLEUX
Mail : m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

2 avenue Georges Guingouin
87 017 Limoges Cedex 1
Tél : 05 87 50 40 83
Contact : Marie-Line BARJOU
Mail : ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Chambre régionale d'agriculture Occitanie

25 avenue Foch
48 004 Mende Cedex
Tél : 04 66 65 62 00
Contact : Jean-Louis BALME
Mail : jean-louis.balme@lrmp.chambagri.fr

INRAE

Centre de recherche Auvergne Rhône Alpes
63 122 Saint-Genès-Champanelle
Tél : 04 73 62 42 59
Contact : Christophe TROQUIER
Contact : Patrick VEYSSET
Mail : christophe.troquier@inrae.fr
Mail : patrick.veysset@inrae.fr



LE PROJET BIOREFERENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central
VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont / 89 avenue de l'Europe – BP 35 / 63 370 LEMPDES
Tél/fax : 04 73 98 69 56 / @ : <https://pole-bio-massif-central.org/> / <https://bioreferences.bioetcllc.org/>
Contact : Aurélie BELLEIL - Mail : abelleil.polebio@gmail.com

Les années 2017, 2018 et 2019 du projet BioRéférences ont été financées dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central par : l'Etat (FNADT), les Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté et le département de la Corrèze. L'action du Pôle Bio Massif Central dans BioRéférences est également soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et a bénéficié de la contribution d'EDF en 2019.



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

